

Les nouveaux programmes EPS 2019 --lycée GT et voie pro

Carole Sève

Nantes – novembre 2019

Enjeu de l'intervention: présenter l'organisation, les enjeux et les contenus de l'EPS dans le nouveau lycée et la voie professionnelle

- 1. Le contexte: la réforme du lycée, de la voie professionnelle
- 2. Les nouveaux programmes EPS - enseignement commun
- 3. La certification (voie GT)
- ((4. L'enseignement optionnel)) (voie GT)

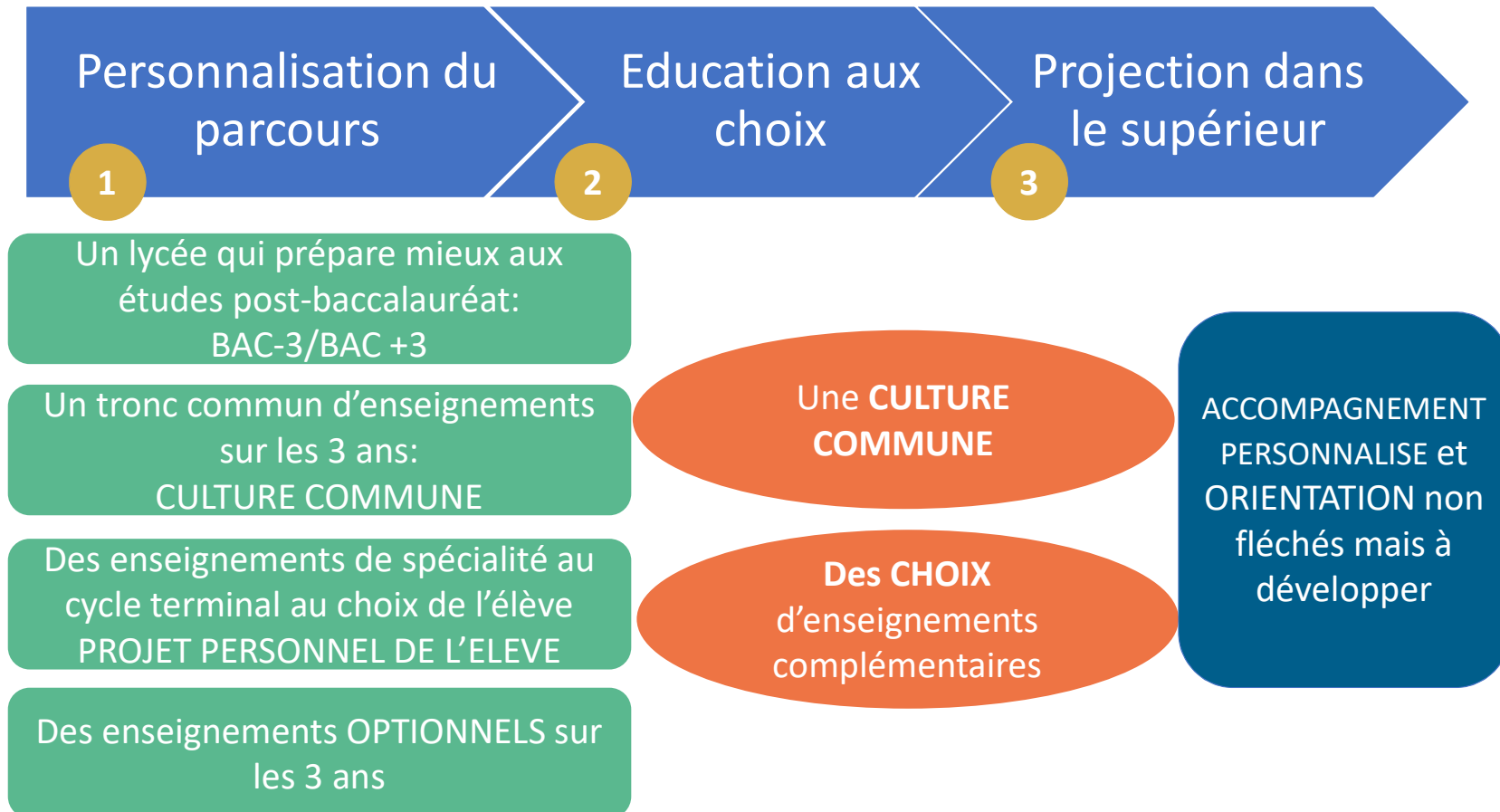
Deux temps

- Le lycée GT
- La voie professionnelle

Les nouveaux programmes
EPS lycée GT
(rentrée 2019)

1. Le contexte: la réforme du lycée

Les enjeux de la réforme du lycée



La scolarité au lycée général et technologique

- En seconde GT : tronc commun + (AP – orientation) + options
- En **première** : tronc commun + 3 spécialités + (AP – orientation) + options
- En **terminale** : tronc commun + 2 spécialités + (AP – orientation) + options

Voie Générale

Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	16 h	15 h 30

Enseignements de spécialité

	Au choix 3 spécialités		Au choix 2 spécialités	
	Première	Terminale	Première	Terminale
ARTS	4 h	6 h		
BIOLOGIE, ÉCOLOGIE *	4 h	6 h		
HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES	4 h	6 h		
HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	4 h	6 h		
LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES	4 h	6 h		
LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	4 h	6 h		
MATHÉMATIQUES	4 h	6 h		
NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	4 h	6 h		
PHYSIQUE CHIMIE	4 h	6 h		
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	4 h	6 h		
SCIENCES DE L'INGÉNIEUR	4 h	6 h **		
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	4 h	6 h		
	12 h	12 h		

Enseignements optionnels

Un enseignement en première
Deux enseignements possibles en terminale

Libre choix

Durée 3 h

Des la première : En terminale uniquement :



* Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques
** Avec un complément de 2 h en physique

Voie Technologique

Toutes les séries* Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS	3 h	-
PHILOSOPHIE	-	2 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	1 h 30	1 h 30
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
MATHÉMATIQUES	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an

* Sauf TDM et STAV

Enseignements optionnels

Au choix en fonction de la série

Enseignements de spécialité

3 spécialités Première 2 spécialités Terminale

STMG Sciences et technologies du management et de la gestion	- sciences de gestion et numérique - management - droit et économie	- management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : gestion et finances ; marketing ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information et de gestion - droit et économie
ST2S Sciences et technologies de la santé et du social	- physique chimie pour la santé - biologie et physiopathologie humaines - sciences et techniques sanitaires et sociales	- chimie, biologie et physiopathologie humaines - sciences et techniques sanitaires et sociales
STHR Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration	- enseignement scientifique alimentation-environnement - sciences et technologies culinaires et des services - économie, gestion hôtelière	- sciences et technologies culinaires et des services, enseignement scientifique, alimentation, environnement - économie, gestion hôtelière
ST12D Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable	- innovation technologique durable - ingénierie et développement durable - physique chimie et mathématiques	- ingénierie, innovation et développement durable avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et éco-conception ; systèmes d'information et numérique - physique chimie et mathématiques
TMD Techniques de la musique et de la danse	- option instrument - option danse	- option instrument - option danse <small>(Révision en cours)</small>
STL Sciences et technologies de laboratoire	- physique chimie et mathématiques - biochimie biologie - biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire	- physique chimie et mathématiques - biochimie biologie biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire
ST2DA Sciences et technologies du design et des arts appliqués	- physique chimie - outils et langages numériques - design et métiers d'art	- analyse et méthodes en design - conception et création en design et métiers d'art
STAV Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant		<small>(Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques)</small>

La scolarité au lycée général et technologique

Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	16 h	15 h 30

Enseignements optionnels

> Un enseignement en première
Deux enseignements possibles en terminale

> Libre choix

> Durée 3 h

Dès la première :

LANGUE VIVANTE C

ARTS

EPS

LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ

En terminale uniquement :

MATHÉMATIQUES EXPERTES

MATHÉMATIQUES COMPLÉMENTAIRES

DROIT ET GRANDS ENJEUX DU MONDE CONTEMPORAIN

Enseignements de spécialité

	Au choix 3 spécialités	Au choix 2 spécialités
	Première	Terminale
ARTS	4 h	6 h
BIOLOGIE, ÉCOLOGIE *	4 h	6 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES	4 h	6 h
HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	4 h	6 h
LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES	4 h	6 h
LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	4 h	6 h
MATHÉMATIQUES	4 h	6 h
NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	4 h	6 h
PHYSIQUE CHIMIE	4 h	6 h
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	4 h	6 h
SCIENCES DE L'INGÉNIEUR	4 h	6 h **
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	4 h	6 h
	12 h	12 h

* Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques

** Avec un complément de 2 h en physique

Les inquiétudes, interrogations, régulations...

- La réalité des possibilités de choix des spécialités et des options selon les lycées -- Une mise en concurrence des établissements -
- Les risques de « concurrence disciplinaire » (intra-établissement)
- La réorganisation des conseils de classe (« conseil de suivi des élèves »)
- L'évolution de la fonction de professeur principal (« professeur référent »)
- Le poids du choix des spécialités et des options pour l'orientation dans le supérieur
- La re-création des filières
- La cohérence des « nvx » parcours et la réussite des élèves

Les triplettes intégrant la spécialité Danse

Les Triplettes intégrant la spécialité DANSE	Nombre d'élèves
Danse Humanités_Littérature_Philos Langues_Littérature	107
Danse Histoire_Géo_Politique Langues_Littérature	78
Danse Histoire_Géo_Politique Humanités_Littérature_Philos	67
Danse Histoire_Géo_Politique SES	32
Danse Langues_Littérature SES	27
Danse Maths Physique_Chimie	25
Danse Maths SVT	24
Danse Langues_Littérature SVT	23
Danse Humanités_Littérature_Philos SVT	17
Danse Langues_Littérature Maths	17
Danse Maths SES	16
Danse SVT SES	13
Danse Histoire_Géo_Politique Maths	12
Danse Humanités_Littérature_Philos SES	12
Danse Physique_Chimie SVT	11
Danse Histoire_Géo_Politique SVT	9
Danse Humanités_Littérature_Philos Maths	8

2. Les programmes EPS – enseignement commun

La « fabrique » des programmes

Un cahier des charge global
Des principes d'écriture

Un enjeu:

Mieux accompagner les élèves dans leur parcours d'orientation et notamment mieux les préparer aux attentes et exigences de l'enseignement supérieur.

1

Le groupe d'experts: 7 personnes

- 1 MCF-HDR (co-pilote)
- 1 IGEN EPS (co-pilote)
- 3 Professeurs exerçant en lycée
- 1 IA IPR
- 1 chargé de mission CSP

2

Proposition de deux projets de programme

- Enseignement commun
- Enseignement optionnel

3

Une consultation nationale

4

Nouvelle écriture des programmes pilotée par la DGESCO

5

Programmes publiés en janvier 2019

(BOEN spécial N°1 du 22.01.2019)

La structure et le contenu des programmes 2019

Structure

1 finalité

5 objectifs Généraux:

5 champs d'apprentissage

Des APSA support de l'enseignement (réparties dans les CA)

Des contraintes de programmation

La structure et le contenu des programmes 2019

Structure

1 finalité

5 objectifs Généraux:

- Développer sa motricité

L'éducation physique et sportive vise à former, par la pratique physique, sportive, artistique, un citoyen épanoui, cultivé, capable de faire des choix éclairés pour s'engager de façon régulière et autonome dans un mode de vie actif et solidaire

✓ 1 liste académique limitée à 5 APSA

✓ 1 pratique spécifique « APSA établissement » référée à l'un des CA

Des contraintes de programmation

- ✓ Les 5 CA constituent un passage obligé
- ✓ Attention particulière au CA5 (temps + long d'apprentissage)
- ✓ Secondes: processus de création artistique obligatoire
- ✓ Cycle terminal: choix de l'élève à privilégier

La structure et le contenu des programmes 2019

Structure

1 finalité

5 objectifs Généraux:

5 champs d'apprentissage

Des APSA support de l'enseignement (réparties dans les CA)

Des contraintes de programmation

La structure et le contenu des programmes 2019

Structure

1 finalité

5 objectifs Généraux:

- Développer sa motricité
- Savoir se préparer et s'entraîner
- Exercer sa responsabilité individuelle et au sein d'un collectif
- Construire durablement sa santé
- Accéder au patrimoine culturel

Des contraintes de programmation

- ✓ Les 5 CA constituent un passage obligé
- ✓ Attention particulière au CA5 (temps + long d'apprentissage)
- ✓ Secondes: processus de création artistique obligatoire
- ✓ Cycle terminal: choix de l'élève à privilégier

La structure et le contenu des programmes 2019

Structure

1 finalité

5 objectifs Généraux:

- Développer sa motricité
- Savoir se préparer et s'entraîner
- Exercer sa responsabilité individuelle et au sein d'un collectif
- Construire durablement sa santé
- Accéder au patrimoine culturel

5 champs d'apprentissage

- Spécifient les objectifs généraux en attendus de formation (les AFL)

Des APSA support de l'enseignement (réparties dans les CA)

- ✓ 1 liste nationale d'APSA
- ✓ 1 liste académique limitée à 5 APSA
- ✓ 1 pratique spécifique « APSA établissement » référée à l'un des CA

Des contraintes de programmation

Les champs d'apprentissage et les APSA

Champ d'apprentissage n°1	Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée
	Courses, sauts, lancers, natation vitesse.
Champ d'apprentissage n°2	Adapter son déplacement à des environnements variés et/ou incertains
	Escalade, course d'orientation, sauvetage aquatique, VTT.
Champ d'apprentissage n°3	Réaliser une prestation corporelle destinée à être vue et appréciée
	Danse(s), arts du cirque, acrosport, gymnastique.
Champ d'apprentissage n°4	Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel pour gagner
	Badminton, tennis de table, boxe française, judo, basket-ball, football, handball, rugby, volley-ball.
Champ d'apprentissage n°5	Réaliser et orienter son activité physique pour développer ses ressources et s'entretenir
	Course en durée, musculation, natation en durée, step, yoga.

- + Liste académique
- + APSA établissement

Les champs d'apprentissage et les APSA

Champ d'apprentissage n°1	Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée
	Courses, sauts, lancers, natation vitesse.
	Adopter son déplacement à des environnements variés et/ou
	Canotisme, kayak, canoë, équitation, VTT.
	Être à l'écoute de son corps et à être vu et
	Yoga, Tai-chi, Pilates, etc.
	Être actif ou
	Badminton, tennis de table, boxe française, judo, basket-ball, football, handball, rugby, volley-ball.
Champ d'apprentissage n°5	Réaliser et orienter son activité physique pour développer ses ressources et s'entretenir
	Course en durée, musculation, natation en durée, step, yoga.

Trois attendus de fin de lycée (AFL) par champ d'apprentissage

- + Liste académique
- + APSA établissement

	CA1	CA2	CA3	CA4	CA5
AFL1	S'engager pour produire une performance maximale à l'aide de techniques efficaces, en gérant les efforts musculaires et respiratoires	S'engager à l'aide d'une motricité spécifique pour réaliser en sécurité et à son meilleur niveau, un itinéraire dans un contexte incertain	S'engager pour composer et réaliser un enchaînement à visée esthétique ou acrobatique / S'engager pour composer et interpréter une chorégraphie collective selon un projet artistique	S'engager pour gagner une rencontre en faisant des choix techniques et tactiques pertinents au regard de l'analyse du rapport de force	S'engager pour obtenir les effets recherchés selon son projet personnel, en faisant des choix de paramètres d'entraînement cohérents avec le thème retenu
AFL2	S'entraîner, individuellement et collectivement, pour réaliser une performance	S'entraîner individuellement et collectivement, pour se déplacer de manière efficiente et en toute sécurité	Se préparer et s'engager, individuellement et collectivement, pour s'exprimer devant un public et susciter des émotions	Se préparer et s'entraîner, individuellement ou collectivement, pour conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel	S'entraîner, individuellement ou collectivement, pour développer ses ressources et s'entretenir en fonction des effets recherchés
AFL3	Choisir et assumer les rôles qui permettent un fonctionnement collectif solidaire	Coopérer pour réaliser un projet de déplacement, en toute sécurité	Choisir et assumer des rôles au service de la prestation collective	Choisir et assumer les rôles qui permettent un fonctionnement collectif solidaire	Coopérer pour faire progresser

La structure et le contenu des programmes 2019

Structure

1 finalité

5 objectifs Généraux:

- Développer sa motricité
- Savoir se préparer et s'entraîner
- Exercer sa responsabilité individuelle et au sein d'un collectif
- Construire durablement sa santé
- Accéder au patrimoine culturel

5 champs d'apprentissage

- Spécifient les objectifs généraux en attendus de formation (les AFL)

Des APSA support de l'enseignement (réparties dans les CA)

- ✓ 1 liste nationale d'APSA
- ✓ 1 liste académique limitée à 5 APSA
- ✓ 1 pratique spécifique « APSA établissement » référée à l'un des CA

Des contraintes de programmation

- ✓ Les 5 CA constituent un passage obligé
- ✓ Attention particulière au CA5 (temps + long d'apprentissage)
- ✓ Secondes: processus de création artistique obligatoire
- ✓ Cycle terminal: choix de l'élève à privilégier

Les enjeux des nouveaux programmes lycée

Trois enjeux essentiels

- Remettre au cœur de l'enseignement les enjeux de formation de l'EPS
 - Cf « Dérive certificative » - bachotage > formation
 - Replacer au centre du projet pédagogique les objectifs généraux de l'EPS
 - Possibilité d'une EPS plus en phase avec les besoins et appétences des élèves
 - Promouvoir une évaluation au service des apprentissages (des outils de suivi des apprentissages)

Les enjeux des nouveaux programmes lycée

Trois enjeux essentiels

- Remettre au cœur de l'enseignement les enjeux de formation de l'EPS
- Proposer une EPS ouverte vers la suite du parcours lycée
 - Education au choix
 - Construction d'habitudes de pratiques physiques pérennes
 - Engagement dans le travail collaboratif et des collectifs variés
 - Appropriation d'une culture sportive

Les enjeux des nouveaux programmes lycée

Trois enjeux essentiels

- Remettre au cœur de l'enseignement les enjeux de formation de l'EPS
- Proposer une EPS ouverte vers la suite du parcours lycée tout en maintenant une cohérence avec l'EPS du collège
 - Même terminologie
 - Même structure

Les enjeux des nouveaux programmes lycée

Trois enjeux essentiels

- Remettre au cœur de l'enseignement les enjeux de formation de l'EPS
- Proposer une EPS ouverte vers la suite du parcours lycée tout en maintenant une cohérence avec l'EPS du collège
- **Garantir un cadre national commun**
 - Finalité, champs d'apprentissage, AFL, des contraintes de programmation
 - Liste nationale d'activités

Les enjeux des nouveaux programmes lycée

Trois enjeux essentiels

- Remettre au cœur de l'enseignement les enjeux de formation de l'EPS
- Proposer une EPS ouverte vers la suite du parcours lycée tout en maintenant une cohérence avec l'EPS du collège
- Garantir un cadre national commun tout en augmentant l'autonomie pédagogique des équipes
 - Des AFL par champ d'apprentissage et non plus des compétences attendues par APSA
 - Une évolution des modalités de certification bac

Synthèse enseignement commun: continuités et ruptures...

PROGRAMME 2010	PROGRAMME 2019
<p>1 finalité</p> <p>3 objectifs:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enrichir sa motricité • Savoir gérer sa vie physique et sociale • Accéder au patrimoine culturel 	<p>1 finalité</p> <p>5 objectifs généraux:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer sa motricité • Savoir se préparer et s'entraîner • Exercer sa responsabilité individuelle et au sein d'un collectif • Construire durablement sa santé • Accéder au patrimoine culturel
<ul style="list-style-type: none"> • 5 compétences propres • 3 compétences méthodologiques et sociales • Des référentiels de compétences de niveaux 3, 4 et 5 	<ul style="list-style-type: none"> • 5 champs d'apprentissage • Des attendus de fin de lycée (AFL) • Des éléments pour établir les repères de progressivité
<ul style="list-style-type: none"> • 1 liste nationale d'APSA • 1 liste académique • 1 activité spécifique établissement 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 liste nationale d'APSA • 1 liste académique limitée à 5 • 1 pratique spécifique « APSA établissement » référée à l'un des CA
<ul style="list-style-type: none"> • Le cursus en 3 ans doit amener à construire progressivement des acquisitions dans les 5 CP et les 3 CMS . CP5 passage obligé avec un niveau 4 attendu. • Terminales (niveau 4 exigé dans 3 CP différentes) 	<ul style="list-style-type: none"> • Les 5 CA constituent un passage obligé • 1 attention particulière au CA5 (temps + long d'apprentissage) • Seconde: un processus de création artistique • Cycle terminal: choix de l'élève à privilégier

Synthèse enseignement commun: continuités et ruptures...

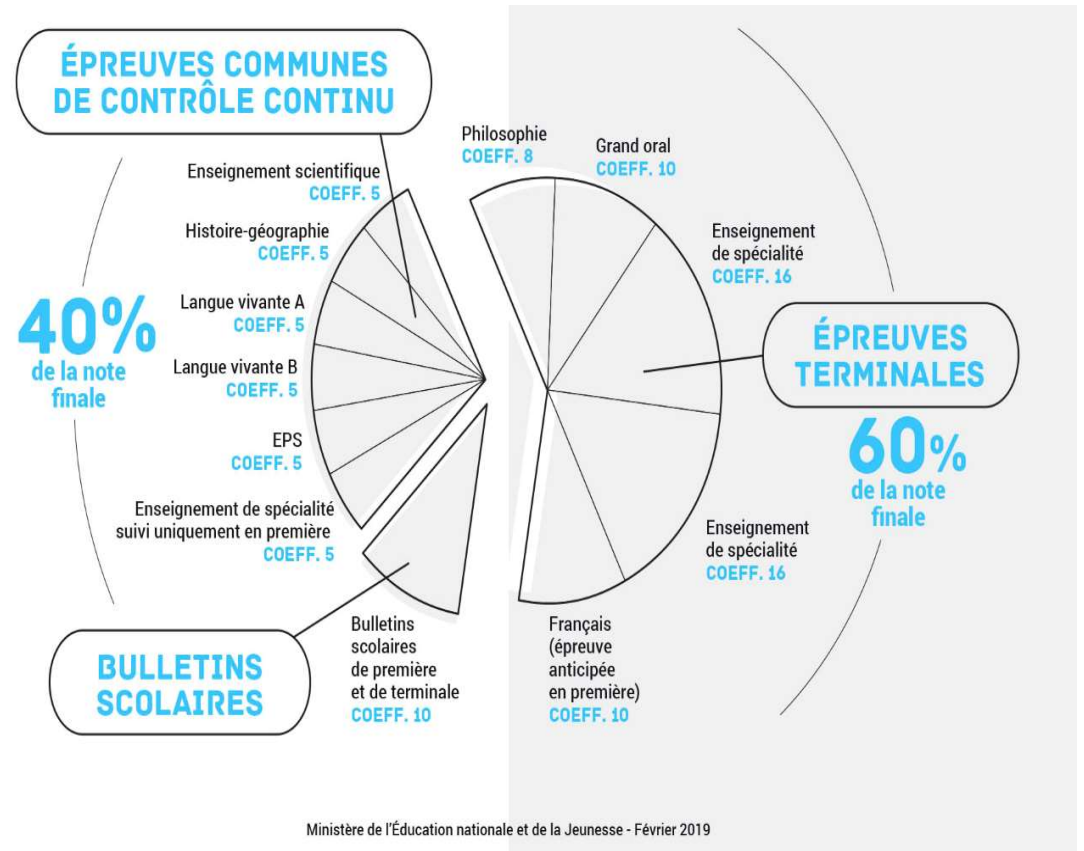
PROGRAMME 2010	PROGRAMME 2019
<p>1 finalité</p> <p>3 objectifs:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enrichir sa motricité • Savoir gérer sa vie physique et sociale • Accéder au patrimoine culturel 	<p>1 finalité</p> <p>5 objectifs généraux:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer sa motricité • Savoir se préparer et s'entraîner • Exercer sa responsabilité individuelle et au sein d'un collectif
<ul style="list-style-type: none"> • 5 compétences propres • 3 compétences méthodologiques • Des référentiels de compétences 	<ul style="list-style-type: none"> • 5 compétences propres • 3 compétences méthodologiques • Des référentiels de compétences
<ul style="list-style-type: none"> • 1 liste nationale d'APSA • 1 liste académique • 1 activité spécifique établie 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 liste nationale d'APSA • 1 liste académique • 1 activité spécifique établie
<ul style="list-style-type: none"> • Le cursus en 3 ans doit amener progressivement des acquisitions dans les 5 CP et les 3 CMS . CP5 passage obligé avec un niveau 4 attendu. • Terminales (niveau 4 exigé dans 3 CP différentes) 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 attention particulière au CA5 (temps + long d'apprentissage) • Seconde: un processus de création artistique • Cycle terminal: choix de l'élève à privilégier

Le point de discordance majeur: la « disparition des niveaux attendus de compétences par APSA »

3. La certification bac

Rappels

- EPS dans l'enseignement commun (évaluée dans les 30% et les 10% du CC) et dans l'enseignement optionnel (évaluée dans les 10% du CC via les bulletins)



Éléments clefs

(les 30% du CC – les E3C)-

En CCF

- 3 épreuves dans 3 champs d'apprentissage différents
- Lors de l'année de terminale
- Sur la base de référentiels nationaux par champ d'apprentissage, spécifiés dans les APSA par les équipes pédagogiques (avec protocole de validation par une commission académique)

Les référentiels nationaux

- Par champ d'apprentissage
- Dans chaque CA, trois AFL à évaluer
 - AFL1: évaluation lors d'un rendez-vous certificatif (sur 12 points)
 - AFL2 et AFL3: évaluation au fil de l'eau avec possibilité de rendez-vous certificatif (sur 8 points avec répartition au choix des élèves)
- Les structure des référentiels
 - Rappel des principes généraux d'évaluation dans le CA
 - AFL1: Principes d'élaboration de l'épreuve, les éléments incontournables à évaluer avec des repères pour quatre degrés d'acquisition
 - AFL2 et AFL3: repères pour quatre degrés d'acquisition

Exemples de référentiel CA

- [CA4](#)
- [CA1](#)

Le travail des équipes pédagogiques:

- ✓ Choisir les APSA supports de la certification, en fonction du parcours de formation défini par l'équipe dans le contexte précis de l'établissement ;
- ✓ Spécifier les acquis selon les AFL et les ordonner temporellement
- ✓ Décliner pour chaque APSA, le référentiel national :
 - définir la ou les épreuve (s) de certification de l'AF1 ;
 - préciser les degrés d'acquisition dans l'APSA pour les différents AFL (et le barème pour les APSA duCA1);
 - définir les choix à laisser aux élèves
- ✓ Construire des outils :
 - d'observation et de relevés de données ;
 - permettant de rendre l'évaluation explicite aux élèves.
- ✓ Concevoir le contenu des 10% du CC
 - Un axe spécifique du projet d'établissement / du projet de classe

Arrêté – des publics spécifiques et des outils de régulation conservés

- Commission académique : harmonisation des notes et recensement des référentiels par épreuves des établissements
- Commission nationale : régulation des référentiels par CA, observatoire des référentiels
- Conditions particulières pour les SHN : 3 épreuves dont l'une est la spécialité sportive automatiquement notée à 20/20
et les élèves inaptes partiels : idem précédemment
- Contrôle ponctuel : 2 épreuves dans une liste nationale de 3 APSA (tennis de table, demi-fond, danse) complétées éventuellement par 2 APSA choisies par l'académie

4. Enseignement optionnel EPS

ENSEIGNEMENT OPTIONNEL

→ Prolongement enseignement commun

APPROFONDISSEMENT et/ou DECOUVERTE de nouvelles APSA en lien avec des thèmes d'étude**Enjeux:**

- Nouvelles expériences corporelles (approfondissement et/ou découvertes nouvelles APSA)
- Faire comprendre que les APSA s'inscrivent dans des problématiques de société (mieux situer les enjeux de sa pratique)
- Faire réfléchir les élèves sur leur activité physique à partir de thèmes d'études
- Sensibiliser les élèves à la conduite de projet et la réalisation d'une étude

3 à 6 APSA relevant de plusieurs CA

1 pouvant être **MAJEURE** sur les 3 années**13** thèmes en lien avec des problématiques de société

SECOND	Au moins 2 APSA relevant de 2 CA différents Réflexion sur 1 thème d'étude	AFL : « Connaître, mettre en œuvre et analyser les liens entre un thème et une APSA » La production finale, individuelle ou collective doit intégrer une réflexion de l'élève sur sa pratique physique
PREMIERE	Au moins 2 APSA relevant de 2 CA différents Conduite d'un projet collectif en relation avec 1 ou des thèmes d'étude proposés. AS lieu privilégié pour conduire ces projets	« Elaborer, mettre en œuvre et réguler un projet collectif relatif aux APSA » L'évaluation de ce projet collectif porte sur la qualité de l'élaboration, de la réalisation et de la régulation du projet, sur l'engagement individuel de l'élève et sur sa capacité à coopérer au sein d'un collectif
TERMINALE	Au moins 2 APSA relevant de 2 CA différents Conduite d'une étude finalisée par la réalisation d'un dossier associé à une soutenance orale. Dossier : doit prendre appui sur au moins 1 science et/ou technologie (physiologie, physique, biomécanique, économie, marketing... et numérique)	« Elaborer, mettre en œuvre , seul ou en groupe, une étude liant les sciences et/ou les technologies avec une ou des APSA et soutenir son dossier d'étude devant un jury. » Cette étude doit prendre obligatoirement appui sur au moins une APSA que l'élève l'ait ou non pratiquée pendant son cursus de lycéen. L'évaluation de ce dossier d'étude s'appuie sur le travail réalisé et sur une soutenance orale devant deux enseignants d'EPS dont <u>obligatoirement</u> celui qui conduit cet enseignement . Liens fort avec l'épreuve terminale orale du baccalauréat

Projet d'enseignement optionnel d'EPS » adossé au projet d'EPS de l'établissement. Projet conduit par l'ensemble de l'équipe et plusieurs d'entre eux peuvent intervenir. Conformément à l'arrêté du 18 juillet 2018, évaluation de cet enseignement en **CCF**. Notes posées en classes de première et terminale prise en compte et qui serviront à renseigner le livret scolaire de l'élève

ENSEIGNEMENT OPTIONNEL

→ Prolongement enseignement commun

APPROFONDISSEMENT et/ou DECOUVERTE de nouvelles APSA en lien avec des thèmes d'études

Enjeux :

- Nouvelles expériences corporelles (approfondissement et/ou découvertes nouvelles APSA)
- Faire comprendre que les APSA s'inscrivent dans des problématiques de société (mieux situer les enjeux de sa pratique)
- Faire réfléchir les élèves sur leur a
- Sensibiliser les élèves à la condui

3 à 6 APSA relevant de plusieurs CA
 1 pouvant être **MAJEURE** sur les 3 années
 13 thèmes en lien avec des problématique

- 13 THEMES d'étude**
1. APSA et Mondialisation
 2. APSA et Spécificités locales
 3. APSA et Cultures corporelles
 4. APSA et Egalité femmes-hommes
 5. APSA et santé
 6. APSA et Prévention, protection des risques
 7. APSA et Développement durable
 8. APSA et Communication
 9. APSA et Intervention pédagogique
 10. APSA et Spectacle
 11. APSA et Inclusion
 12. APSA et Environnement
 13. APSA et Métiers du sport

SECOND
 Au moins 2 APSA relevant de 2 CA dif
 Réflexion sur **1 thème d'étude**

PREMIERE
 Au moins 2 APSA relevant de 2 CA dif
Conduite d'un projet collectif en rela
thèmes d'étude proposés.
AS lieu privilégié pour conduire ces p

TERMINALE
 Au moins 2 APSA relevant de 2 CA dif
 Conduite d'une **étude finalisée** par la
associé à une soutenance orale.
 Dossier : doit prendre appui sur au m
 technologie (physiologie, physique, b
 marketing... et numérique)

les liens entre un thème et une APSA »
 doit intégrer une réflexion de l'élève sur sa

et collectif relatif aux APSA »
 qualité de l'élaboration, de la réalisation et de la
 el de l'élève et sur sa capacité à coopérer au sein

e, une étude liant les sciences et/ou les
 son dossier d'étude devant un jury. »
 i sur au moins une APSA que l'élève l'ait ou non

e travail réalisé et sur une soutenance orale
 ement celui qui conduit cet enseignement . Liens

port avec l'épreuve terminale orale du baccalauréat

Projet d'enseignement optionnel d'EPS » adossé au projet d'EPS de l'établissement. Projet conduit par l'ensemble de l'équipe et plusieurs d'entre eux peuvent intervenir. Conformément à l'arrêté du 18 juillet 2018, évaluation de cet enseignement en **CCF**. Notes posées en classes de première et terminale prise en compte et qui serviront à renseigner le livret scolaire de l'élève

ENSEIGNEMENT OPTIONNEL

→ Prolongement enseignement commun

APPROFONDISSEMENT et/ou DECOUVERTE de nouvelles APSA en lien avec des thèmes d'études

Enjeux :

- Nouvelles expériences corporelles (approfondissement et/ou découvertes nouvelles APSA)
- Faire comprendre que les APSA s'inscrivent dans des problématiques de société (mieux situer les enjeux de sa pratique)
- Faire réfléchir les élèves sur leur activité physique à partir de thèmes d'études
- Sensibiliser les élèves à la conduite de projet et la réalisation d'une étude

3 à 6 APSA relevant de plusieurs CA

1 pouvant être **MAJEURE** sur les 3 années

13 thèmes en lien avec des problématiques de société

SECOND	<p>Au moins 2 APSA relevant de 2 CA différents</p> <p>Réflexion sur 1 thème d'étude</p>	<p>AFL : « Connaître, mettre en œuvre et analyser les liens entre un thème et une APSA »</p> <p>La production finale, individuelle ou collective doit intégrer une réflexion de l'élève sur sa pratique physique</p>
PREMIERE	<p>Au moins 2 APSA relevant de 2 CA différents</p> <p>Conduite d'un projet collectif en relation avec 1 ou des thèmes d'étude proposés.</p> <p>AS lieu privilégié pour conduire ces projets</p>	<p>« Elaborer, mettre en œuvre et réguler un projet collectif relatif aux APSA »</p> <p>L'évaluation de ce projet collectif porte sur la qualité de l'élaboration, de la réalisation et de la régulation du projet, sur l'engagement individuel de l'élève et sur sa capacité à coopérer au sein d'un collectif</p>
TERMINALE	<p>Au moins 2 APSA relevant de 2 CA différents</p> <p>Conduite d'une étude finalisée par la réalisation d'un dossier associé à une soutenance orale.</p> <p>Dossier : doit prendre appui sur au moins 1 science et/ou technologie (physiologie, physique, biomécanique, économie, marketing... et numérique)</p>	<p>« Elaborer, mettre en œuvre , seul ou en groupe, une étude liant les sciences et/ou les technologies avec une ou des APSA et soutenir son dossier d'étude devant un jury. »</p> <p>Cette étude doit prendre obligatoirement appui sur au moins une APSA que l'élève l'ait ou non pratiquée pendant son cursus de lycéen.</p> <p>L'évaluation de ce dossier d'étude s'appuie sur le travail réalisé et sur une soutenance orale devant deux enseignants d'EPS dont <u>obligatoirement</u> celui qui conduit cet enseignement . Liens fort avec l'épreuve terminale orale du baccalauréat</p>

Projet d'enseignement optionnel d'EPS » adossé au projet d'EPS de l'établissement. Projet conduit par l'ensemble de l'équipe et plusieurs d'entre eux peuvent intervenir. Conformément à l'arrêté du 18 juillet 2018, évaluation de cet enseignement en **CCF**. Notes posées en classes de première et terminale prise en compte et qui serviront à renseigner le livret scolaire de l'élève

ENSEIGNEMENT OPTIONNEL
 → Prolongement enseignement commun

APPROFONDISSEMENT et/ou DECOUVERTE de nouvelles APSA en lien avec des thèmes d'études

Enjeux :

- Nouvelles expériences corporelles (approfondissement et/ou découvertes nouvelles APSA)
- Faire comprendre que les APSA s'inscrivent dans des problématiques de société (mieux situer les enjeux de sa pratique)
- Faire réfléchir les élèves sur leur activité physique à partir de thèmes d'études
- Sensibiliser les élèves à la conduite de projet et la réalisation d'une étude

3 à 6 APSA relevant de plusieurs CA

1 pouvant être MAJEUR

13 thèmes en lien a

Une expérimentation « enseignement optionnel renforcé » : 4 heures hebdomadaires
 Pour trois ans
 Dans sept académies

SECOND	Au moins 2 APSA Réflexion sur 1	« et une APSA » on de l'élève sur sa
PREMIERE	Au moins 2 APSA Conduite d'un thème d'étude AS lieu privilégié	SA » e la réalisation et de la capacité à coopérer au sein
TERMINALE	Au moins 2 APSA Conduite d'une activité associée à une s Dossier : doit pr technologie (physio... marketing... et numérique)	ences et/ou les ant un jury. » que l'élève l'ait ou non sur une soutenance orale devant deux enseignants d'EPS dont <u>obligatoirement</u> celui qui conduit cet enseignement . Liens fort avec l'épreuve terminale orale du baccalauréat

Projet d'enseignement optionnel d'EPS » adossé au projet d'EPS de l'établissement. Projet conduit par l'ensemble de l'équipe et plusieurs d'entre eux peuvent intervenir. Conformément à l'arrêté du 18 juillet 2018, évaluation de cet enseignement en **CCF**. Notes posées en classes de première et terminale prise en compte et qui serviront à renseigner le livret scolaire de l'élève

En résumé

Situation actuelle / Situation antérieure – lycée GT

Actuellement	Le nouveau lycée
Enseignement commun EPS (2h) - Seconde , première, terminale	Enseignement commun EPS (2h) - Seconde , première, terminale
Enseignement facultatif EPS (3h) - Seconde, première, terminale	Enseignement optionnel EPS (3h) - Seconde, première, terminale
Enseignement d'exploration et de complément - Seconde (5h), première (4h), terminale (4h)	Expérimentation « option EPS lourde » (4h) - Seconde, première, terminale
Série L – option Arts Danse - 5 h en première - 5 h en terminale	Spécialité arts danse - 4 h en première - 6 h en terminale
Série L – option Arts du Cirque - 5 h en première - 8 h en terminale	Spécialité arts du cirque - 4 h en première - 6 h en terminale
Enseignement facultatif Art Danse (3h) - Seconde, première, terminale	Enseignement optionnel - Arts danse: 3 h semaine (seconde, première, term) - Arts du cirque: 6h semaine (seconde)

2. Les nouveaux programmes EPS -- voie professionnelle (rentrées 2019-2020-2021)

- 1. Le contexte: la réforme de la voie professionnelle
- 2. Les nouveaux programmes EPS – bac pro et CAP
- 3. La certification

1. Le contexte: la réforme de la voie professionnelle

Revaloriser la voie professionnelle

- Une préoccupation récurrente
- Deux axes essentiels
 - Mieux préparer les élèves à leur projet d'insertion professionnelle ou de poursuite d'études
 - Mieux accompagner les élèves en personnalisant davantage les apprentissages
- Les évolutions majeures
 - Des secondes par familles de métiers regroupant des compétences communes à plusieurs spécialités de bac pro (ex: Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics; Métiers de la relation client)
 - Des nouvelles grilles horaires
 - Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation
 - Co-intervention entre enseignements généraux et pro
 - En term: un module au choix (insertion pro ou poursuites d'études)
 - Le chef d'œuvre (l'équivalent du grand oral de la voie GT)
 - Diversification des parcours
 - Campus des métiers

GRILLE HORAIRE

BACCALURÉAT PROFESSIONNEL

Volume horaire de référence (a) correspondant à une durée de 84 semaines d'enseignement, 22 semaines de PFMP et 2 semaines d'examen

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique

Mathématiques

Langue vivante A

Sciences physiques et chimiques ou langue vivante B (selon les spécialités)

Arts appliqués et culture artistique

Éducation physique et sportive

Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation (c) (d)

TOTAL DES HEURES

PÉRIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

	Seconde	Première	Terminale	Total sur 3 ans
Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique	105	84	78	267
Mathématiques	45	56	39	140
Langue vivante A	60	56	52	168
Sciences physiques et chimiques ou langue vivante B (selon les spécialités)	45	42	39	126
Arts appliqués et culture artistique	30	28	26	84
Éducation physique et sportive	75	70	65	210
TOTAL DES HEURES	360 h	336 h	299 h	995 h
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation (c) (d)	90 h	84 h	91 h	265 h
TOTAL DES HEURES	900 h	840 h	780 h	2 520 h
PÉRIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL	4 à 6 semaines	6 à 8 semaines	8 semaines	18 à 22 semaines

GRILLE HORAIRE

CAP

Volume horaire de référence (a) correspondant à une durée de 55 semaines d'enseignement, 14 semaines de PFMP et 3 semaines d'examen

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Français, histoire-géographie

Enseignement moral et civique

Mathématiques – Physique-Chimie

Langue vivante

Arts appliqués et culture artistique

Éducation physique et sportive

Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation

TOTAL

PÉRIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

	PREMIÈRE ANNÉE			DEUXIÈME ANNÉE			TOTAL SUR 2 ANS
	Total	Dont en classe entière	Dont effectif réduit (b)	Total	Dont en classe entière	Dont effectif réduit (b)	
Français, histoire-géographie	43,5	14,5	29	39	13	26	82,5
Enseignement moral et civique	14,5	0	14,5	13	0	13	27,5
Mathématiques – Physique-Chimie	43,5	14,5	29	39	13	26	82,5
Langue vivante	43,5	14,5	29	39	13	26	82,5
Arts appliqués et culture artistique	29	14,5	14,5	26	13	13	55
Éducation physique et sportive	72,5	72,5	0	65	65	0	137,5
	246,5			221			467,5
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101,5	43,5 (e)	58	91	39	52	192,5
TOTAL	899			806			1705
PÉRIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL	6 à 7 semaines			6 à 7 semaines			12 à 14 semaines

2. Les programmes EPS de la voie professionnelle

Préambule au programme EPS de la voie pro

- Le programme se situe dans la **continuité** du programme de collège tout en assurant une cohérence avec celui du lycée général et technologique.
- La voie professionnelle a cependant ses **spécificités** qui se caractérisent notamment par une **forte diversité des formations, des publics et des motivations**. En conséquence, il est important que **l'offre de formation** proposée aux élèves soit **adaptée** à leurs ressources réelles et à leurs possibilités de réussite, **diversifiée** par des expériences de différentes natures, **équilibrée** dans la répartition des pratiques, **contextualisée** au regard de certaines habiletés, attitudes et gestes professionnels.

Les éléments clefs

- Utilité sociale de l'EPS pour les élèves de la voie pro
(orientation subie, recherche d'identité, quête de repères, rapport au corps, place du corps dans la profession visée, etc)
- L'estime de soi et le sentiment de compétence
 - Par la réussite motrice
 - Par le travail d'équipe
- Le plaisir du jeu et de l'apprentissage
- Développer la persévérance et accepter la répétition
- Eduquer au choix – assumer les conséquences de ses choix

La structure et contenu des programmes 2019

Structure

1 finalité
5 objectifs Généraux:

5 champs d'apprentissage

Des APSA support de l'enseignement

Des contraintes de programmation

La structure et contenu des programmes 2019

Structure

1 finalité

Former par la pratique physique sportive et artistique, un citoyen épanoui, cultivé, capable de faire des choix éclairés et **responsables** pour s'engager de façon régulière autonome et **pérenne** dans un mode de vie actif et solidaire

La structure et contenu des programmes 2019

Structure

1 finalité

5 objectifs Généraux:

- Développer sa motricité
- **S'organiser pour apprendre** et savoir s'entraîner ((Savoir se préparer et s'entraîner))
- Exercer sa responsabilité dans un **engagement personnel et solidaire** (Exercer sa responsabilité individuelle et au sein d'un collectif)
- Construire durablement sa santé
- Accéder au patrimoine culturel

5 champs d'apprentissage

Des APSA support de l'enseignement

Des contraintes de programmation

La structure et contenu des programmes 2019

Structure

1 finalité

5 objectifs Généraux:

- Développer sa motricité
- **S'organiser pour apprendre** et savoir s'entraîner ((Savoir se préparer et s'entraîner))
- Exercer sa responsabilité dans un **engagement personnel et solidaire** (Exercer sa responsabilité individuelle et au sein d'un collectif)
- Construire durablement sa santé
- Accéder au patrimoine culturel

5 champs d'apprentissage

Une définition de la notion de champ d'apprentissage

Des APSA support de l'enseignement

Des contraintes de programmation

La structure et contenu des programmes 2019

Structure

1 finalité

Un champ d'apprentissage délimite un contexte de pratique dans lequel l'élève apprend de la relation principale qu'il crée avec le temps et l'espace (CA1), l'environnement (CA2), le regard de l'autre, (CA3), l'opposition à autrui (CA4), et lui-même à travers l'entretien et le développement de soi (CA5). La spécificité de cette relation est exprimée dans l'intitulé de chaque champ d'apprentissage. Les pratiques physiques réunies dans chaque CA partagent la même intention principale.

Des contraintes de programmation

La structure et contenu des programmes 2019

Structure

1 finalité

5 objectifs Généraux:

- Développer sa motricité
- **S'organiser pour apprendre** et savoir s'entraîner ((Savoir se préparer et s'entraîner))
- Exercer sa responsabilité dans un **engagement personnel et solidaire** (Exercer sa responsabilité individuelle et au sein d'un collectif)
- Construire durablement sa santé
- Accéder au patrimoine culturel

5 champs d'apprentissage

Une définition de la notion de champ d'apprentissage

De légères adaptations de la formulation des champs / au lycée GT

Des APSA support de l'enseignement

Des contraintes de programmation

CA1 : réaliser sa performance motrice maximale, mesurable à une échéance donnée.

CA2 : adapter son déplacement à des environnements variés et/ou incertains.

CA3 : réaliser une prestation corporelle destinée à être vue et appréciée par autrui.

CA4 : conduire et maîtriser un affrontement interindividuel ou collectif pour gagner.

CA5 : réaliser et orienter son activité physique pour développer ses ressources et s'entretenir.

CA1 : réaliser sa performance motrice maximale, mesurable à une échéance

CA2 : a 6 AFLP par CA avec qqs différences de formulation pour le bac pro et le CAP

CA3 : r appréciée par aut Cibler des AFLP prioritaires au regard des

CA4 : d ectif pour gagner.

CA5 : réaliser et orienter son activité physique pour développer ses ressources et s'entretenir.

La structure et contenu des programmes 2019

Structure

1 finalité

5 objectifs Généraux:

- Développer sa motricité
- **S'organiser pour apprendre** et savoir s'entraîner ((Savoir se préparer et s'entraîner))
- Exercer sa responsabilité dans un **engagement personnel et solidaire** (Exercer sa responsabilité individuelle et au sein d'un collectif)
- Construire durablement sa santé
- Accéder au patrimoine culturel

5 champs d'apprentissage

- Spécifient les objectifs généraux en attendus de formation (les AFLP → **6 AFLP par CA**)

Des APSA support de l'enseignement

- ✓ **Pas de liste nationale**
- ✓ **Choix des APSA et des modalités de pratique en fct des besoins des élèves**

Des contraintes de programmation

La structure et contenu des programmes 2019

Structure

1 finalité

5 objectifs

•

•

•

•

•

•

•

5

•

•

D

✓

✓

Les APSA sont présentées sous des formes scolaires après traitement didactique pour répondre aux caractéristiques des élèves et aux intentions éducatives des enseignants. Ces formes scolaires de pratique restent porteuses du fond culturel des pratiques contemporaines.

Une APSA peut prendre plusieurs formes et peut être associée à diverses intentions en fonction du traitement didactique qu'on lui applique, ce qui conduit dans le programme à ne pas prévoir a priori de liste d'APSA par champ d'apprentissage.

Des contenus de programmation

La structure et contenu des programmes 2019

Structure

1 finalité

5 objectifs Généraux:

- Développer sa motricité
- **S'organiser pour apprendre** et savoir s'entraîner ((Savoir se préparer et s'entraîner))
- Exercer sa responsabilité dans un **engagement personnel et solidaire** (Exercer sa responsabilité individuelle et au sein d'un collectif)
- Construire durablement sa santé
- Accéder au patrimoine culturel

5 champs d'apprentissage

- Spécifient les objectifs généraux en attendus de formation (les AFLP → **6 AFLP par CA**)

Des APSA support de l'enseignement

- ✓ **Pas de liste nationale**
- ✓ **Choix des APSA et des modalités de pratique en fct des besoins des élèves**
- ✓ **Des exemples de modalités de pratique dans les programmes**

Des contraintes de programmation

La structure et contenu des programmes 2019

Structure

1 finalité

5 objectifs Généraux:

- Dév
- S'
- Ex
- in
- C
- A

CA3

Exemples d'APSA mobilisables pour ce champ d'apprentissage : arts du cirque, danse(s), gymnastique, acrosport, aérobic, ...

5 cha

- Spé

Modalités de pratiques possibles : L'élève peut s'engager dans une pratique individuelle, collective, de confrontation symbolique, de démonstrations techniques. L'intention principale reste d'exposer sa prestation au regard d'autrui pour être apprécié et/ou jugé

Des A

- ✓ Pa
- ✓ Ch

dans les programmes,

Des contrainte de programmation

La structure et contenu des programmes 2019

Structure

1 finalité

5 objectifs Généraux:

- Développer sa motricité
- **S'organiser pour apprendre** et savoir s'entraîner ((Savoir se préparer et s'entraîner))
- Exercer sa responsabilité dans un **engagement personnel et solidaire** (Exercer sa responsabilité individuelle et au sein d'un collectif)
- Construire durablement sa santé
- Accéder au patrimoine culturel

5 champs d'apprentissage

- Spécifient les objectifs généraux en attendus de formation (les AFLP → **6 AFLP par CA**)

Des APSA support de l'enseignement

- ✓ **Pas de liste nationale**
- ✓ **Différentes modalités de pratique possibles d'une même APSA**

Des contraintes de programmation

- ✓ **CAP: 3CA minimum dont le CA5**
- ✓ **Bac: 4CA minimum, 5 CA conseillés (dont deux séquences de CA5)**
- ✓ **Un point d'insistance sur le savoir nager**

3. La certification bac pro et CAP

CAP

- Deux épreuves de deux CA différents
- Un rv certificatif (les deux premiers AFLP) (12 points)
- Evaluation au fil de l'eau pour 2 autres AFLP (8 points, avec répartition au choix du candidat)
- 4 degrés d'acquisition pour les AFLP

Bac pro

A venir

Conclusion

- ✓ Des programmes en continuités – ruptures (collège 2015, lycée 2010)
- ✓ Des CA et des AFL qui réduisent la distinction entre compétences motrices, méthodologiques et sociales
- ✓ Un enseignement moins piloté par la certification
- ✓ Un enseignement plus ancré dans les besoins et appétences des élèves
- ✓ Plus de choix laissés aux équipes et aux élèves

Questions